

MC Coiffure Coupe Couleur

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFA ASPECT AQUITAINE
Carine VEILLEROT
05.56.15.83.40
carine.veillerot@aspect-aquitaine.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

Sous statut contrat d'apprentissage, nécessité d'obtenir un contrat d'apprentissage auprès d'une entreprise, accompagnement à la recherche possible par notre établissement. Renseignements sur le statut d'apprenti sur le site: www.aspect-aquitaine.fr

Prérequis pédagogiques :

Etre titulaire d'un CAP Métiers de la Coiffure

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Dans ces différents emplois, il exerce les fonctions, activités et tâches suivantes en autonomie totale ou partielle. En plus de ses compétences déjà acquises, le titulaire de la Mention Complémentaire « Coiffure Coupe Couleur » doit être capable de : - S'informer et communiquer - Organiser et gérer - Concevoir et réaliser - Contrôler et évaluer

Contenu et modalités d'organisation

Coupe transformation, coiffage « dame » - Mettre en œuvre des techniques de coupe « dame » - Mettre en œuvre des techniques de coiffage Coloration, effets de couleurs - Gérer l'environnement de travail - Mettre en œuvre des techniques de coloration - Evaluer la qualité de la prestation Évaluation de l'activité professionnelle - Rechercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles afin de la transmettre - Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation - Organiser les activités - Apprécier l'efficacité de la prestation

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Modularisé

Validation(s) Visée(s)

MC coiffure coupe couleur - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Pour ouvrir un salon de coiffure, le BP (brevet professionnel) est nécessaire. Le BP permet en outre à leurs titulaires de former des apprentis. Les titulaires de la Mention Complémentaire « COIFFURE COUPE COULEUR » sont dispensés à leur demande de l'unité U20 du Brevet Professionnel (coef 5).

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00216926	du 01/09/2021 au 30/06/2023	PERIGUEUX (24)	LYCEE PRIVE SAINT JOSEPH - PÉRIGUEUX		Non éligible	
00277279	du 12/09/2022 au 30/06/2023	PERIGUEUX (24)	LYCEE PRIVE SAINT JOSEPH - PÉRIGUEUX		Non éligible	
00338071	du 30/06/2023 au 30/06/2024	PERIGUEUX (24)	LYCEE PRIVE SAINT JOSEPH - PÉRIGUEUX		Non éligible	

00352255	du 01/09/2023 au 31/08/2024	SAINT VINCENT DE PAUL (40)	LYCEE PROFESSIONNEL PRIVE VINCENT DE PAUL	Non éligible	
00423246	du 02/09/2024 au 30/06/2025	Périgueux (24)	LYCEE PRIVE SAINT JOSEPH - PÉRIGUEUX	Non éligible	
00426460	du 02/09/2024 au 30/06/2025	Saint-Vincent- de-Paul (40)	LYCEE PROFESSIONNEL PRIVE VINCENT DE PAUL	Non éligible	